MAIRIE de MARSEILLE EN BEAUVAISIS
79 rue du Général Leclerc – 60690 Marseille en Beauvaisis
E-Mail: mairie@marseille-beauvaisis.fr

Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton de Grandvilliers

☎: 03 44 46 20 11

Marseille en Beauvaisis, le 11/09/2026

Le Maire, Jean-Yves DECOCK

A Mesdames et Messieurs les membres
du conseil municipal de Marseille en Beauvaisis

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Lundi 21 septembre 2026 à 18h45
A la mairie - Salle du conseil municipal - 1er étage

Avant l'ouverture officielle de notre séance du Conseil municipal,
nous accueillerons Monsieur Arnaud CHAIGNON, Directeur du Centre social de Marseille en Beauvaisis
qui a proposé un temps de rencontre et de présentation de sa structure.

Ordre du jour :

- Approbation du Procès-verbal du 07/07/2026
- Mise en place de l'outil de communication mobile « Panneau Pocket »
- Règlement intérieur du conseil municipal et son annexe n°1
- Demande de subvention complémentaire pour l'amicale des chasseurs
- Désignation d'un délégué au SMOTHD, le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit
- Eclairage public rue des Marronniers
- Décision modificative n° 2 : subvention de fonctionnement complémentaire sur le budget assainissement 2026
- **ASSAINISSEMENT :** Décision modificative n° 1 : régularisation de cession suite à l'acquisition d'un tracteur et la reprise de 2 autres
- Questions diverses

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Maire, Jean-Yves DECOCK

MAIRIE DE MARSEILLE EN BEAUVAISIS 60690

POUVOIR (2) Un élu ne peut recevoir qu'un seul pouvoir par séance

(1) Rayer la mention inutile.

(2) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité.

(3) Nom, Prénom.

(4) NB- Validité : trois reports au maximum.

(5) Porter à la main : « Bon pour pouvoir » et signer.

Je soussigné(e) (3) .....

Donne pouvoir .....

de me représenter à la réunion du Conseil municipal *convoqué(e) pour le*

.....

- de prendre part à toutes les délibérations. (1)
- d'émettre tous votes et signer tous documents. (1)

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant (4) auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque (5).

Fait à MARSEILLE EN BEAUVAISIS,

Le